



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 20 juillet 2022

Enquête UMIH /CPME : L'inflation frappe de plein fouet les entreprises de l'hôtellerie-restauration avec des difficultés de recrutement qui persistent...malgré des hausses de salaire et de la rémunération.



Tous les trimestres, la CPME prend le pouls des dirigeants d'entreprises à travers une enquête à laquelle les adhérents de l'UMIH ont répondu entre le 20 et 30 juin 2022. A la suite de la CPME, nous publions les résultats spécifiques aux 1414 entreprises de l'hôtellerie-restauration.



L'analyse des résultats est l'opportunité de comprendre, mesurer la réalité de nos entreprises composées à 97% de TPE/PME. Entre hausse des prix de l'énergie et des matières premières, difficultés financières, pénurie de main d'œuvre, le contexte actuel est ardu pour les chefs d'entreprise ...qui pourtant ont augmenté les salaires et continuent d'envisager d'autres mécanismes de rémunération.

En synthèse



- Contexte économique : 52 % des chefs d'entreprises CHRD n'entrevoient pas d'amélioration de la conjoncture économique dans les six prochains mois et 79% envisagent même la stagnation voire la dégradation du contexte économique pour leur activité.
- PGE : Un quart des entreprises estime ne pas avoir la capacité d'honorer leur remboursement : une entreprise sur 4 !
- La hausse des prix : à 5 % d'inflation, 56 % des chefs d'entreprise estiment pouvoir s'adapter. A 10 % d'inflation, seules 7 % des entreprises auront encore la capacité de rebondir.
 - 64 % des entreprises ont décidé de diminuer leur consommation en énergie.
 - 61 % répercutent partiellement la hausse sur les prix
 - 30 % ont pris la décision de ne pas répercuter ces hausses sur les prix.
- Rémunération : 53% des chefs d'entreprises ont augmenté **les salaires** en 2022 pour l'ensemble de leurs salariés.
- Plus d'1 entreprise sur 2 du secteur a déjà mis en place l'intéressement, la participation ou l'épargne salariale et 18 % des entreprises ne l'ayant pas encore fait envisagent de le mettre rapidement en place.
- Réforme assurance chômage : 89% considèrent qu'il faut réformer le système actuel d'indemnisation.

UNE CRISE DE RECRUTEMENT QUI DEMEURE

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les **difficultés à recruter** persistent dans notre secteur. En effet, plus de la moitié des chefs d'entreprise CHRD (59%) cherchent à recruter et le chiffre de 97% est sans appel pour la **part des entreprises rencontrant des difficultés à trouver le bon profil de salariés**.



Quel que le soit le type d'entreprise, elles sont 39% confrontées à un **turn-over** important, mais aussi une stabilité des effectifs pour 61% d'entre elles. Les raisons entendues par les professionnels du départ de leur salariés sont à 60% souhaitant se consacrer à autre chose que leur vie professionnelle et 62% des salariés qui souhaitent travailler dans un autre secteur.



Face à ces chiffres, les avis sont unanimes, 89% des chefs d'entreprise considèrent qu'il faut réformer le système actuel d'indemnisation via **l'assurance chômage**.

DES REMUNERATIONS EN HAUSSE



Si les chiffres sur l'emploi sont alarmants, les entreprises CHRD font le nécessaire pour affronter le problème de recrutement. La moitié des répondants (53%) ont déjà augmenté **les salaires** en 2022 pour l'ensemble de leurs salariés et notamment l'hôtellerie (62%) mais ils sont aussi 22% à répondre qu'ils sont dans l'incapacité à augmenter les salaires. Dans le même temps, du fait de l'inflation 56% des adhérents se disent prêts à encore augmenter les salaires dans les prochains mois avant fin 2022.



Les chefs d'entreprise ont su aussi développer pour leurs salariés **d'autres formes de rémunération**. Plus d'1 entreprise sur 2 du secteur a déjà mis en place chez elle l'intéressement, la participation ou l'épargne salariale et 18 % des entreprises ne l'ayant pas encore fait envisagent de le mettre rapidement en place.



Sur le dispositif de la **prime « Macron »**, 36% des entreprises l'ont récemment versé à leurs salariés et, à la question de la mise en place d'un mécanisme obligatoire de partage de la valeur (**dividende salarié**), 1/3 des entreprises se déclarent favorables.



LES DIFFICULTES APPARUES AU COURS DU SEMESTRE N'ONT PAS PERMIS LA REPRISE ESPÉRÉE

Les différentes hausses de prix, l'inquiétude sur le plan international et l'incertitude économique ont plombé le bilan du premier semestre. En effet, alors que plus de la moitié des hôteliers (54 %) estiment que leur activité s'est améliorée au premier semestre 2022, il n'en est pas de même pour les cafetiers et les restaurateurs. Ils sont respectivement 67 % et 69 % à estimer que leur activité a stagné voire s'est dégradée au cours du premier semestre.



Ces chiffres sont confirmés par **des chiffres d'affaires** en hausse dans l'hôtellerie pour 53 % des chefs d'entreprise interrogés. Alors pour plus des 2/3 des cafés (68 %) et des restaurants (69 %), le chiffre d'affaires a baissé ou au mieux a stagné.

Dans le même temps et malgré le contexte peu satisfaisant, 40 % des entreprises ont continué **d'investir**, et particulièrement les hôteliers (50%).

DES PERSPECTIVES MOROSES POUR LE SECOND SEMESTRE 2022

Le second semestre correspond, a priori, au pic annuel d'activité : la période estivale, les congés scolaires, l'automne des foires et salons et la période des fêtes de fin d'année. Pour autant, cette année, les prévisions des chefs d'entreprise pour cette période, ne reflètent pas un grand optimisme.



 Ils entrevoient **une activité** plutôt en stagnation pour 52 % d'entre eux voire en dégradation pour 21 %. Dans le détail on constate que 41 % des hôteliers envisagent une amélioration de l'activité, alors que 47 % estiment qu'elle stagnera et 12 % qu'elle se dégradera. Quant aux restaurateurs, ils sont 54 % à considérer que leur activité stagnera et 23 % qu'elle se dégradera. Les cafetiers sont un peu moins de la moitié (49 %) à estimer que l'activité stagnera, 23 % qu'elle s'aggravera et 28 % qu'elle s'améliorera.



Les perspectives sur **le chiffre d'affaires** reflètent le sentiment des chefs d'entreprise sur l'activité. En effet, d'une manière globale 77 % d'entre eux envisagent un chiffre d'affaires stagnant ou à la baisse (30 %). Seuls 1/3 des hôteliers (37 %) voient une amélioration de leur chiffre d'affaires, ce qui est en corrélation avec le pourcentage des hôteliers qui envisagent une amélioration de l'activité durant le second semestre. Quant au taux de rentabilité estimé pour ce second semestre, les chefs d'entreprise ont peu d'espoir : 56% d'entre eux tablent sur une large baisse, 35 % sur une stagnation.



Ces chiffres laissent supposer que l'activité économique ne reprendra pas aussi fort que prévu à la rentrée en ce qui concerne les voyages d'affaires, les foires et salons, les voyages de groupe. Cette vision négative des six prochains mois se traduit par une désaffection des chefs d'entreprise sur **l'investissement**, seuls 29 % d'entre eux envisagent d'investir.



ET EN 2023 ?



C'est encore loin, mais une entreprise se gère à moyen et long terme. **L'état d'esprit** des chefs d'entreprise ne semble pas évoluer quant à la conjoncture globale : 57 % envisagent la stagnation et 22 % la dégradation du contexte économique. En termes **de chiffre d'affaires**, les chefs d'entreprise prévoient une stagnation voire une dégradation pour 84 % d'entre eux, résultats qui se cumulent avec des taux de rentabilité très largement dégradés pour 54 %, stagnants pour 38 %.

Cette morosité que les chiffres prévisionnels laissent envisagée se traduit par une probabilité **d'investissement** à hauteur de 30 % des chefs d'entreprise, mais là encore un pic à 45% pour les hôteliers qui envisagent d'investir en 2023.



LE REMBOURSEMENT DU PGE AU CŒUR DU MODELE ECONOMIQUE

La situation économique étant très incertaine, les chefs d'entreprise restent vigilants quant à leur trésorerie et ne prennent pas de risques inconsidérés.

Le recours au crédit est limité. Ils doivent déjà pour 66 % d'entre eux faire face au remboursement d'un **PGE** contracté durant la crise sanitaire.



La grande majorité (78 %) a choisi **une durée de remboursement** la plus longue possible de 4 ou 5 ans. Malgré cet étalement un quart des entreprises estiment au premier semestre ne pas avoir la capacité d'honorer leur remboursement : une entreprise sur 4 !

L'enquête révèle un élément important pour la survie des entreprises : 54 % des chefs d'entreprise affirment ne pas connaître la possibilité d'avoir recours au médiateur du crédit pour éventuellement allonger la durée du crédit.



FAIRE FACE A L'INFLATION

La hausse des prix touche toutes les entreprises, comme elle touche tous les Français. Face à **l'inflation**, les chefs d'entreprise vont devoir adapter leur modèle économique. A 5 % d'inflation, 56 % des chefs d'entreprise estiment pouvoir s'adapter. Mais à 10 %, seules 7 % des entreprises auront encore la capacité de rebondir.



Chambre Syndicale
des Lieux Musicaux
Festifs & Nocturnes



Alors, face à **la hausse des prix** de l'énergie, des matières premières, les entreprises prennent des mesures : 64 % des entreprises ont décidé de diminuer leur consommation en énergie, 61 % répercutent partiellement la hausse sur les prix, 8 % en totalité, sans conséquence constatée sur la fréquentation (88%). Mais, 30 % ont pris la décision de ne pas répercuter ces hausses sur les prix. Jusqu'à quand pourront-ils tenir ?

Après la crise sanitaire et les contraintes subies par les entreprises du secteur, la hausse des matières premières, des prix, a quelque peu entamé la capacité d'adapter le modèle économique des entreprises. Une hausse de l'inflation non maîtrisée sonnerait le glas de beaucoup d'entre elles.

